



# ANDORRE

Du 17 au 19  
novembre  
3 Jours / 2 Nuits

Tarif CSE\*

/ adulte  
en chambre double

139€

## PROGRAMME

**JOUR 1 :** Départ du parking d'Airbus Marignane vers 5H30 en direction d'Andorre.

Arrêt en cours de route.

Arrivée vers 13H00 à l' Hôtel MAGIC 4\*\*\*\*

L'hôtel Magic Andorra est situé au cœur d'Andorra la Vella, face au fleuve Valira et au centre névralgique de la ville, en plein centre commercial et d'affaires.

Déjeuner à l'hôtel.

Installation dans les chambres.

Après-midi, temps libre pour une découverte personnelle.

Dîner et nuit à l'hôtel.

**JOUR 2 :**

Petit déjeuner et temps libre pour vos achats.

Déjeuner à l'hôtel.

**EN OPTION :** Après-midi au centre CALDEA (3 heures) qui abrite un ensemble ludique basé sur l'eau thermale.

A réserver dès l'inscription- Tarif : 43,50€/pers. sous réserve de modification .

*En fonction du nombre de réservation, un tarif groupe pourra être appliqué*

Dîner et nuit à l'hôtel.

**JOUR 3 :**

Petit-déjeuner.

Temps libre pour vos achats. Déjeuner à l'hôtel.

L'après-midi départ vers 13h30 en direction de la France.

Arrivée en fin de journée.

## VOTRE HOTEL

L'hôtel est situé au cœur de la capitale andorrane, face à la rivière Valira et dans le centre d'affaires et commercial, à seulement 500m du Palais des Congrès et des Expositions, à 700m de Caldea et à 50 mètres de l'axe commercial le plus important du pays, les avenues Carlemany et Meritxell.



## TARIFS- Assurance annulation extension Covid 19 incluse

Prix/Personne En chambre double	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an)	Prix Sans Subvention CSE
<b>Adulte</b>	<b>139 € *</b>	<b>131,25 €</b>	<b>270,25 €</b>
<b>Enfant 2/11 ans**</b>	<b>102 € *</b>	<b>96,05 €</b>	<b>198,05 €</b>

\*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.

\*\* Le tarif enfant s'applique uniquement si l'enfant partage la chambre de 2 adultes – Max 1 enfant/chambre

### Le prix comprend :

- Le transport en autocar Grand Tourisme
- Le logement à l'hôtel MAGIC 4\*\*\*\*
- La pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 3
- Les repas à l'hôtel sous forme de buffet, vin inclus à tous les repas pendant le séjour
- Les excursions mentionnées au programme
- La taxe de séjour
- L'assurance multirisques AXA CSE de 3,15% avec extension COVID

### Le prix ne comprend pas :

- Les dépenses personnelles, les excursions, et options non mentionnées dans le programme
- Le supplément single : 80 € ( Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé)
- L'assurance AXA 3,15% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.
- Les éventuels frais de TEST PCR ou antigéniques exigés à l'entrée et sortie du territoire.

### Formalités pour les ressortissants français (au 01-05-23)

#### -> CNI (non prorogée) ou passeport en cours de validité

*Fournir une copie au CSE à l'inscription ou dès la réception de la confirmation de séjour*

Il appartient à chaque participant de vérifier la validité des documents exigés.

Les Noms et Prénoms transmis par les participants doivent impérativement être ceux portés sur le passeport ou CNI.

**Vous devez vous tenir informés de leur évolution jusqu'au jour du départ en consultant régulièrement et notamment les sites suivants :**

<https://www.pasteur.fr/fr> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voageurs/>

**Les voyageurs doivent être en possession des documents administratifs et sanitaires demandés au moment du départ par les autorités des pays visités et/ou en zone de transit.**

**Le CSE décline toutes responsabilités en cas de non respect des formalités.**

Les autres ressortissants, sous leur seule responsabilité, doivent se rapprocher de leur autorité consulaire.

### Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- De l'inscription à 61 jours avant le départ : 50€
- De 60 à 30 jours avant le départ : 30% de frais + coût de l'assurance
- A moins de 30 jours avant le départ : 100 % de frais + coût de l'assurance

**Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE**

**Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.**

*(contrat téléchargeable sur le site du CSE)*